



Hand-Ball Détente

24, square Colonel Rémy
35700 Rennes
06 27 35 03 80

handballdetente.rennes@gmail.com
<https://handball-detente-rennes.fr/>



Qu'est-ce que la **PVC** ? **P**articipation à la **V**ie du **C**lub

Pourquoi la PVC ? :

HBD a toujours fonctionné exclusivement grâce au bénévolat. La mise en place de la PVC nous permet de :

- faire participer l'ensemble de nos licencié.e.s à la vie du club
- soulager nos bénévoles de leurs nombreuses tâches

La PVC individuelle :

Chaque licencié.e doit, dans la saison, nous aider en assurant pendant un match :

- la buvette
- la table de marque
- la responsabilité de la salle
- participer au déplacement de son équipe

Pour valider ta PVC individuelle, le club te demande de participer à **3 temps de PVC** dont **1 au minimum à la salle** (table de marque, buvette ou responsabilité de la salle).

Si tu es un.e licencié.e mineur.e, tu peux valider ta PVC en étant accompagné.e d'un.e licencié.e majeur.e. Ces temps de PVC peuvent également être assurés par tes responsables légaux.

Si, à la fin de la saison, ces conditions sont remplies, tu pourras récupérer ton chèque PVC (35 € pour les Jeunes, 50 € pour les adultes). Dans le cas contraire, ton chèque sera mis à l'encaissement.

La PVC collective :

Chaque équipe doit assurer, entre deux périodes de vacances scolaires, **1 ou 2 "PVC individuelle" à la salle**.

Une équipe qui n'aurait pas assuré ces créneaux ne bénéficierait pas de pot d'après-match, pot qui mobilise des bénévoles, jusqu'à la fin du cycle.

Si une équipe compte 8 licencié.e.s ou moins, nous lui demandons 1 "PVC individuelle". Pour un autre groupe avec plus de 8 licencié.e.s, nous lui en demandons 2.

La PVC pour nos bénévoles :

La PVC est attribuée automatiquement à tous nos bénévoles qui :

- sont membres du CA
- encadrent un groupe
- arbitrent